



Détails - Groupe Trak 2024 Prévention contre les incendies

GRUPE TRAK

PIFE (formation de base)

MAJI-TRAK (mise à jour/5 ans)

Lieu :

- Groupe privé (En entreprise)¹
- Groupe privé (avec location de salle par AMCQ)²
- Groupe plusieurs entreprises (avec location de salle par AMCQ -indiqué au calendrier régulier)³

Location de salle : **Pife 1.5 jour – Maji ½ journée**

Durée : **12 heures**

Durée **4 heures**

Nombre de participants : Minimum de **10** et maximum de **15**

Prix membre:

- En entreprise¹: 5510,00\$ *
- Avec location²: 5710,00\$ *
- Avec location³: 505,00\$/pers.*

Prix non-membre:

- En entreprise¹: 5800,00\$ *
- Avec location²: 6000,00\$ *
- Avec location³: 655,00\$/pers.*

+taxes

Prix membre:

- En entreprise¹: 3530,00 \$ *
- Avec location²:3655,00\$ *
- Avec location³:390,00\$/pers.*

Prix non-membre:

- En entreprise¹: 3905,00 \$ *
- Avec location²:4030,00\$ *
- Avec location³:540,00\$/pers.*

+taxes

*Certains frais additionnels pourraient s'appliquer (frais kilométrage, gîte et couvert).

Le Groupe Trak est situé à Saint-Hubert

*Certains frais additionnels pourraient s'appliquer (frais kilométrage, gîte et couvert).

Le Groupe Trak est situé à Saint-Hubert

Les formations sont offertes partout au Québec. En entreprise (groupe privé)¹, la salle doit avoir une capacité minimale de 15 personnes, avoir un bureau et une chaise pour le formateur, une télévision ou écran, chaises et tables en nombre suffisant. De plus un espace extérieur déneigé (environ 50 pieds de diamètre) doit être prévu pour la manipulation d'extincteur, à l'écart des véhicules et du bâtiment. La personne-ressource sur place doit arriver **45** minutes à l'avance pour préparer la salle avec le formateur.

* Les frais sont divisés par entreprise, type de formation (durée) et nombre de groupe/participant. Les frais seront facturés après les formations. Prendre note que les attestations seront envoyées après réception du paiement.

Les participants doivent apporter :

- Casque de construction
 - Gants de travail
- Manteau de travail adapté à la condition climatique pour la partie pratique à l'extérieur
 - Bottes de travail pourvues d'embouts de protection (cap d'acier).

Politique d'annulation :

10 jours ouvrables et moins avant la date prévue de la formation : aucun remboursement des frais, en totalité ou en partie, ne sera effectué.

11 jours ouvrables et plus avant la date prévue de la formation : les frais payés seront remboursés.